

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1989)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Finances

En 1989, le CICR a dû faire face à un nouvel accroissement très important de ses opérations dans les différents continents, si bien que le volume total de ses activités sur le terrain a atteint 367,9 millions de francs suisses (prestations en nature et services incluses), ce qui représente une augmentation de près de 50% par rapport à l'année précédente (246,1 millions), laquelle avait déjà enregistré une augmentation de 41% en regard de 1987. C'est assez dire l'effort demandé, tant au CICR pour faire face à ces nouveaux besoins, qu'aux donateurs pour les financer, sans parvenir d'ailleurs à les couvrir totalement puisque de nombreuses actions se soldent par des découvertes. Les dépenses du budget «siège», dont le contenu restructuré au 1^{er} janvier 1989 englobe toutes les activités exercées au siège, à Genève, et à partir du siège (mais non plus celles des délégations régionales), s'élèvent à 91 millions (102,9 millions en 1988).

Le volume total de toutes les activités du CICR se chiffre ainsi à 458,9 millions de francs, soit 31% de plus qu'en 1988. Ce montant comprend les prestations en nature et services reçues et utilisées par le CICR pour un montant total de 79,2 millions de francs.

Dépenses et charges (y compris prestations en nature et services)

	1989	1988*
	(en millions de francs suisses)	
Dépenses de la structure «siège»	91,0	102,9
Dépenses de la structure «terrain»	367,9	246,1
Total	458,9	349,0

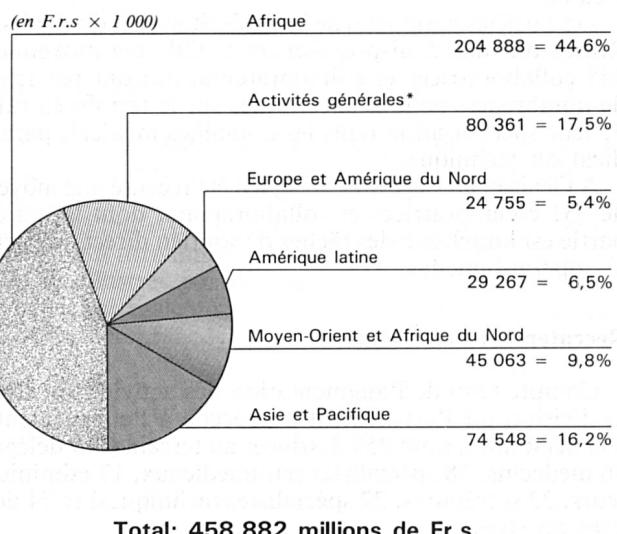
Distribution géographique des activités (Tableau III et Figure 1)

Année après année, on constate que l'Afrique reste au premier rang des préoccupations du CICR avec un volume d'activités représentant 44,6% du total. L'envergure des opérations de secours, le personnel et la logistique qu'elles ont exigés, notamment en Somalie, au Soudan, au Mozambique et en Angola, expliquent le niveau des dépenses dans ce continent, en augmentation de 37% par rapport à 1988.

* La comparaison entre 1989 et 1988 n'est pas totalement valable au niveau de chaque structure vu les transferts d'activités d'une structure à l'autre intervenus au 1.1.1989.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR RÉGION EN 1989 (y compris valeur des dons en nature/services)

(FIGURE 1)



* Cette rubrique regroupe toutes les activités suivantes, lorsqu'elles sont exercées au siège ou à partir du siège du CICR:

- activités de protection des victimes de conflits (division de la détention) et activités de l'Agence centrale de recherches
- activités d'assistance médicale, matérielle et aide aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- promotion et diffusion du droit international humanitaire, information
- activités d'encadrement des opérations, de soutien et de gestion du CICR «siège» et «terrain» et charges spéciales hors budget.

Le détail de ces différentes catégories de dépenses est donné au Tableau III.

En Asie, le développement du dispositif du CICR en Afghanistan s'est poursuivi, entraînant là aussi un accroissement notable des dépenses. Les autres théâtres d'opérations tels que le Sri Lanka, Myanmar, la frontière thaïlandaise et le Cambodge, l'action à Timor-Est et les Philippines ont également contribué à l'augmentation des dépenses de 32% dans cette zone par rapport à l'année précédente.

Les opérations en Amérique latine n'ont guère varié en volume tandis que celles du Moyen-Orient (Israël, Terri-

toires occupés, Liban, Irak et Iran) croissaient légèrement (+ 12%).

Enfin, en ce qui concerne l'Europe, l'intervention du CICR en Roumanie, en décembre, s'est appuyée sur une réponse immédiate et importante des donateurs, notamment sous forme de dons en nature et en services, qui constituent l'essentiel (plus de 24 millions de francs) des dépenses engagées en 1989 dans cette action.

Dépenses et charges par genre d'activité

(Tableau III et Figure 2)

Ce sont les activités de secours matériels (+ 54%) et médicaux (+ 41%) qui ont enregistré la plus forte augmentation en 1989, représentant ensemble 251 millions de francs ou 55% du volume total. Les domaines de la protection et de l'Agence centrale de recherches (visites et autres activités en faveur des personnes déplacées et des personnes détenues ou internées dans des camps), qui n'impliquent bien entendu que des frais de personnel, ont également enregistré une croissance (+ 6%) par rapport à 1988.

L'aide aux Sociétés nationales a augmenté elle aussi, passant de 9,8 millions en 1988 à 11,6 millions en 1989 (+ 18%). L'activité identifiée sous «Support opérationnel» (des délégations) enregistre une augmentation due notamment à l'inclusion dans la structure des dépenses «terrain» de toutes les délégations régionales, pour lesquelles, en raison de leur type d'activité, les frais de fonctionnement ont comparativement un poids plus grand.

Enfin, en application d'une politique qui tient compte des risques financiers liés à la conduite des opérations et des besoins entraînés par leur développement, le CICR a pu cette année encore procéder à des attributions à des provisions pour risques opérationnels, engagements sociaux, travaux en cours et au Fonds pour investissements en immeubles.

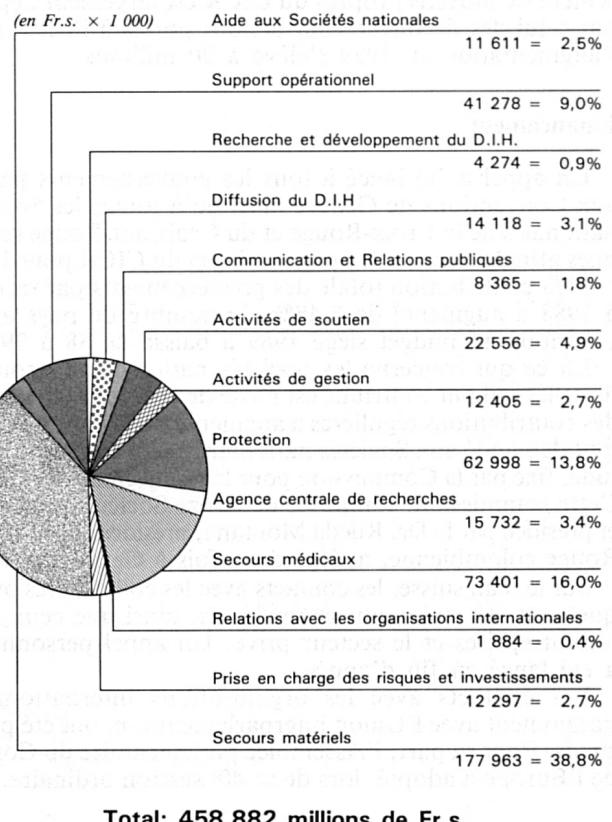
Compte de résultat et bilan (Tableaux I et II)

Devant la montée brutale des urgences rencontrées sur le terrain, le CICR a engagé la lutte simultanément sur le front de la réduction des dépenses, surtout au siège à Genève, et sur celui de l'accroissement des ressources.

Au niveau du dispositif «siège», cela a permis de réduire les dépenses de 8% et d'accroître les recettes de 11% par rapport aux budgets initiaux. En ce qui concerne les opérations «terrain», la situation se présente de façon moins favorable: en effet, malgré les compressions de dépenses réalisées dans toutes les délégations, l'année se clôture sur des découvertes très importantes puisque le total des dépenses s'élève à 288,7 millions, alors que les contributions reçues se montent à 256,7 millions, dont 10,3 millions affectés à des destinations particulières n'ont pas pu être utilisés en 1989

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR GENRE D'ACTIVITÉ EN 1989

(FIGURE 2)



et doivent donc être reportés. Le découvert sur les actions «terrain» s'élevant à 32 millions a pu être ramené à 22,7 millions grâce à une attribution de 9,3 millions prélevée sur le résultat de la structure «siège».

Le bilan reflète l'accroissement considérable de ces découvertes puisque le montant porté à l'actif au titre des «Actions à financement provisoirement déficitaire» est passé de 3,1 millions à fin 1988, à 23,1 millions à fin 1989.

Le financement provisoire de ces déficits s'est opéré au détriment du Fonds de roulement du CICR, ainsi qu'en témoigne la baisse du poste «Placements» à l'actif, de 41,4 millions à 23,9 millions (- 17,5 millions).

L'augmentation du volume des opérations sur le «terrain» a engendré, à l'actif, une hausse des avances aux délégations (+ 6 millions) et, au passif, un accroissement du poste «autres créanciers» qui représente essentiellement des fournisseurs (+ 5,3 millions).

Les Provisions et Fonds pour investissements marquent une forte croissance au bilan (+ 11,9 millions), reflétant la politique décrite plus haut face aux risques et aux besoins des opérations. Il convient de rappeler ici que cet accroissement de moyens propres du CICR est largement dépassé par celui des découverts sur actions portés à l'actif, dont l'augmentation en 1989 s'élève à 20 millions.

Financement

Un appel a été lancé à tous les gouvernements parties aux Conventions de Genève ainsi qu'à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues afin de financer le budget «siège» du CICR pour 1989.

Si la contribution totale des gouvernements par rapport à 1988 a augmenté de 8,48%, le nombre de pays ayant contribué au budget siège 1989 a baissé de 88 à 79.

En ce qui concerne les Sociétés nationales, le nombre de celles qui ont contribué est passé de 70 à 72, et la somme des contributions régulières a augmenté de 11,2%. Le montant demandé aux Sociétés nationales a été, comme d'habitude, fixé par la Commission pour le financement du CICR. Cette commission, composée de douze Sociétés nationales et présidée par le Dr. Rueda Montaña, président de la Croix-Rouge colombienne, a siégé deux fois à Genève en 1989.

Sur le plan suisse, les contacts avec les collectivités publiques ont été maintenus et renforcés, ainsi que ceux avec les entreprises et le secteur privé. Un appel personnalisé a été lancé en fin d'année.

Les contacts avec les organisations internationales, notamment avec l'Union interparlementaire, ont été poursuivis. Pour sa part, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, lors de sa 40^e session ordinaire, une

résolution appelant, entre autres, à un appui financier en faveur du CICR et de l'ensemble du Mouvement.

En revanche, le financement des activités conduites sur le terrain par le CICR n'a pas été sans problèmes en 1989. L'accroissement marqué des opérations dans certains pays, particulièrement au Sud-Soudan, a résulté en de sérieux problèmes financiers au milieu de l'année, un déficit considérable étant prévu par rapport aux contributions reçues ou annoncées.

Un appel spécial a été lancé par le président du CICR en juillet 1989 aux ministres des Affaires étrangères des principaux pays donateurs, et des contacts ont été poursuivis à cette fin dans les capitales, ainsi qu'à Genève auprès des Missions permanentes.

Parallèlement, des efforts considérables ont été entrepris au niveau des activités afin d'en rationaliser les dépenses, sans préjudice pour les victimes.

La conjonction de la générosité accrue des donateurs et des économies effectuées a permis de réduire considérablement les déficits prévisibles, bien que ceux-ci restent encore extrêmement élevés.

Contrôle du bilan et des comptes

Les comptes du CICR pour l'exercice 1989 ont été vérifiés par la Fiduciaire Générale SA, ainsi que l'atteste la lettre figurant en page 163 du présent rapport.

Par ailleurs, les comptes de chacune des actions à financement spécial ont été révisés selon l'usage par la firme internationale KPMG Peat Marwick McLintock. Ces révisions font l'objet de rapports *ad hoc* qui seront remis aux donateurs dans le courant de l'année 1990.

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 1989/1988

(en francs suisses)

	1989	1988		1989	1988
	après affectation du résultat	après affectation du résultat	PASSIF EXIGIBLE À COURT TERME	après affectation du résultat	après affectation du résultat
	1 901 212	1 471 325		Créanciers	
ACTIF			• Sociétés nationales et Institutions diverses	383 924	3 718 910
DISPONIBLE			• Autres créanciers	18 607 460	13 308 778
— Caisse, chèques postaux, comptes courants bancaires			— Passifs transitoires	10 034 994	8 059 383
				29 026 378	25 087 071
RÉALISABLE			FONDS RÉSERVÉS	35 845	2 219 984
— Titres			— Budget «siège»	10 338 205	10 920 652
— Placements			— Actions de secours		
— Débiteurs			— Actions à financement spécial	10 374 050	13 140 636
• Gouvernements					
• Sociétés nationales et Institutions diverses					
• Autres débiteurs					
— Actifs transitoires					
IMMOBILISÉ			EXIGIBLE À LONG TERME	10 734 490	14 132 695
— Immeubles			— Emprunts sur immeubles		
— Matériel pour secours d'urgence					
— Mobilier et autre matériel					
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS			PROVISIONS	28 995 005	19 695 005
			— Pour risques opérationnels	7 212 967	5 562 982
ACTIONS AVEC FINANCEMENT PROVISOIREEMENT DÉFICITAIRE ..			— Pour engagements sociaux	2 940 996	2 340 996
			— Travaux en cours ou à engager		
TOTAL DU BILAN	124 455 816	113 327 636	FONDS POUR INVESTISSEMENTS	15 001 365	13 501 198
FONDS FIDUCIAIRES			— Fonds pour investissements immobiliers		
— Avoirs en banque	169 899	164 725	— Fonds pour investissements mobiliers	5 248 721	4 115 067
TOTAL GÉNÉRAL	124 625 715	113 492 361	• Disponible	3 066 745	4 200 399
			• Part affectée		
			FONDS PROPRES	62 465 799	49 415 647
			— Pertes et profits reportés		
			— Excédent de produits	301 587	183 540
				303 512	118 047
			— Réserve générale	605 099	301 587
			TOTAL DU BILAN	11 250 000	11 250 000
			FONDS FIDUCIAIRES	11 855 099	11 551 587
			— Ayants droit	124 455 816	113 327 636
				169 899	164 725
			TOTAL GÉNÉRAL	124 625 715	113 492 361

COMPTE CUMULÉ DES DÉPENSES/CHARGES

DÉPENSES ET/OU CHARGES (en francs suisses)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
Secrétariat de l'Assemblée et du Conseil exécutif	1 966 121		1 966 121	
Contrôleur de la gestion	513 124		513 124	
DÉPARTEMENTS				
— OPÉRATIONS	9 115 467		9 115 467	
Zones:				
• Europe et Amérique du Nord	1 886 250	643 555	2 529 805	22 002 664
• Afrique	1 932 105	159 484 909	161 417 014	42 957 732
• Asie et Pacifique	1 375 667	64 465 752	65 841 419	7 972 544
• Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 109 371	40 099 872	41 209 243	2 269 367
• Amérique latine	899 857	23 987 395	24 887 252	4 060 211
	16 318 717	288 681 483	305 000 200	79 262 518
— SOUTIEN OPÉRATIONNEL	10 478 673		10 478 673	
— DOCTRINE, DROIT ET RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT	7 828 896		7 828 896	
— RESSOURCES HUMAINES	8 843 812		8 843 812	
— FINANCES ET ADMINISTRATION	11 286 812		11 286 812	
— COMMUNICATION	12 127 463		12 127 463	
— ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION	9 088 939		9 088 939	
AUTRES ACTIVITÉS				
Placées sous la responsabilité du CICR: Service international de recherches Arolsen	188 849		188 849	
AUTRES DÉPENSES ET/OU CHARGES				
Dotation aux provisions pour risques opérationnels	9 300 000		9 300 000	
Dotation aux provisions pour engagements sociaux	500 000		500 000	
Dotation aux provisions pour travaux en cours ou à engager	600 000		600 000	
Dotation aux fonds pour investissements immobiliers	1 500 000		1 500 000	
Régularisation des exercices antérieurs	144 724		144 724	
Autres dépenses et/ou charges	252 060		252 060	
	12 296 784		12 296 784	
TOTAL DES DÉPENSES ET/OU CHARGES	90 938 190	288 681 483	379 619 673	
Programmes à réaliser dès 1990	35 845		35 845	
Couverture partielle des actions avec financement déficitaire	9 300 000		9 300 000	
RÉSULTAT				
Excédent de recettes et/ou produits	303 512		303 512	
TOTAL	100 577 547	288 681 483	389 259 030	79 262 518

RECETTES ET/OU PRODUITS (en francs suisses)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
CONTRIBUTIONS				
— Gouvernements	75 540 980	204 565 628	280 106 608	27 049 747
— Organisations supranationales		34 155 632	34 155 632	7 691 703
— Sociétés nationales	4 057 556	8 383 547	12 441 103	44 339 529
— Collectivités publiques		2 978 630	2 978 630	
— Sources privées	35 845	3 682 314	3 718 159	181 539
	79 634 381	253 765 751	333 400 132	79 262 518
REVENUS FINANCIERS				
	2 150 002		2 150 002	
PARTICIPATION DES BUDGETS TERRAIN				
	17 579 780		17 579 780	
AUTRES RECETTES ET/OU PRODUITS				
— Frais facturés	442 415		442 415	
— Régularisation des exercices antérieurs	263 347		263 347	
— Autres recettes et/ou produits	507 622	2 941 364	3 448 986	
	1 213 384	2 941 364	4 154 748	
TOTAL DES RECETTES ET/OU PRODUITS	100 577 547	256 707 115	357 284 662	
Attribution du budget «siège»		9 300 000	9 300 000	
REPORT				
Excédent de dépenses porté en diminution des fonds réservés aux actions à financement spécial		22 674 368	22 674 368	
TOTAL	100 577 547	288 681 483	389 259 030	79 262 518

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1989 RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris dons en nature et services)

Chiffres en Fr.s. x 1 000

GENRE D'ACTIVITÉ		BUDGET SIÈGE ET CHARGES HORS BUDGET Fr.s.	BUDGETS TERRAIN Fr.s.	TOTAL Fr.s.	%
1.	ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES ET EXTRA-CONVENTIONNELLES ET ACTIVITÉS DIRECTEMENT LIÉES				
1.1.	ACTIVITÉS DE PROTECTION				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	518	11	529	
	AFRIQUE	1 932	15 465	17 397	
	ASIE ET PACIFIQUE	1 376	15 180	16 556	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 109	15 965	17 074	
	AMÉRIQUE LATINE	900	7 936	8 836	
	SIÈGE	2 606		2 606	
		8 441	54 557	62 998	13,8
1.2.	AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	1 613		1 613	
	AFRIQUE	514	1 823	2 337	
	ASIE ET PACIFIQUE	733	3 345	4 078	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 585	3 330	4 915	
	AMÉRIQUE LATINE	319	1 112	1 431	
	SIÈGE	1 358		1 358	
		6 122	9 610	15 732	3,4
1.3.	RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	1 884		1 884	0,4
1.4.	ACTIVITÉS MÉDICALES				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		5 782	5 782	
	AFRIQUE		19 426	19 426	
	ASIE ET PACIFIQUE		35 971	35 971	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		3 994	3 994	
	AMÉRIQUE LATINE		4 446	4 446	
	SIÈGE	3 782		3 782	
		3 782	69 619	73 401	16,0
1.5.	ACTIVITÉS DE SECOURS				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		16 428	16 428	
	AFRIQUE		139 863	139 863	
	ASIE ET PACIFIQUE		6 747	6 747	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		8 312	8 312	
	AMÉRIQUE LATINE		3 408	3 408	
	SIÈGE	3 205		3 205	
		3 205	174 758	177 963	38,8
1.6.	AIDE AUX SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE				
	EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD		122	122	
	AFRIQUE		2 940	2 940	
	ASIE ET PACIFIQUE		540	540	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		3 947	3 947	
	AMÉRIQUE LATINE		4 062	4 062	
			11 611	11 611	2,5
	A reporter	23 434	320 155	343 589	74,9

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1989 RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris dons en nature et services)

Chiffres en Fr.s. x 1 000

GENRE D'ACTIVITÉ		BUDGET SIÈGE ET CHARGES HORS BUDGET Fr.s.	BUDGETS TERRAIN Fr.s.	TOTAL Fr.s.	%
1.7.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE	Report 23 434 4 274	320 155	343 589	74,9 0,9
1.8.	DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	2 474		2 474	
	AFRIQUE	1 746		1 746	
	ASIE ET PACIFIQUE	147		147	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	2 122		2 122	
	AMÉRIQUE LATINE	7 629		7 629	
	SIÈGE	7 629	6 489	14 118	3,1
1.9.	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	8 365		8 365	1,8
2.	SUPPORT OPÉRATIONNEL DES DÉLÉGATIONS EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD	281		281	
	AFRIQUE	20 451		20 451	
	ASIE ET PACIFIQUE	8 910		8 910	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	6 674		6 674	
	AMÉRIQUE LATINE	4 962		4 962	
		41 278		41 278	9,0
3.	ACTIVITÉS DE SOUTIEN				
3.1.	POLITIQUE GÉNÉRALE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL	2 758		2 758	
3.2.	RECRUTEMENT, FORMATION ET GESTION DU PERSONNEL SIÈGE ET TERRAIN	8 837		8 837	
3.3.	RECHERCHE DE FONDS ET RAPPORTS AUX DONATEURS	2 477		2 477	
3.4.	TÉLÉCOMMUNICATIONS ET SYSTÈMES D'INFORMATION	8 484		8 484	
		22 556		22 556	4,9
4.	ACTIVITÉS DE GESTION				
4.1.	GESTION FINANCIÈRE	3 241		3 241	
4.2.	CONTRÔLE DE GESTION ET ORGANISATION	1 740		1 740	
4.3.	SERVICES GÉNÉRAUX	7 424		7 424	
		12 405		12 405	2,7
5.	PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET INVESTISSEMENTS				
5.1.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR RISQUES OPÉRATIONNELS	9 300		9 300	
5.2.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	500		500	
5.3.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER	600		600	
5.4.	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	1 500		1 500	
5.5.	AUTRES DÉPENSES ET CHARGES	397		397	
		12 297		12 297	2,7
	TOTAL TOUTES ACTIVITÉS ET CHARGES	90 960	367 922	458 882	100,0

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

(en francs suisses)

PAYS	STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE			
	Contributions régulières pour 1989	Autres contributions	Contributions aux années antérieures	Total
GOUVERNEMENTS				
Afrique du Sud		29 960		29 960
Allemagne, République fédérale d'	975 700			975 700
Angola	32 100			32 100
Arabie Saoudite		316 000	316 000	
Argentine		51 728	51 728	
Australie	633 096			633 096
Autriche	197 625			197 625
Bahreïn	83 000	75 000	158 000	
Belgique	429 465		206 061	635 526
Bélgique	8 492			8 492
Biélorussie	4 000			4 000
Bulgarie		20 000	20 000	
Cameroun		14 851	14 851	
Canada	1 675 192			1 675 192
Chili	31 600			31 600
Chine	360 000	350 000	710 000	
Chypre	27 000			27 000
Colombie	130 958			130 958
Corée, République de	246 000			246 000
Costa Rica	47 115			47 115
Danemark	987 817			987 817
Equateur	7 348			7 348
Espagne	760 214			760 214
Etats-Unis d'Amérique	12 312 000			12 312 000
Finlande	731 957			731 957
France	1 307 500			1 307 500
Grèce	183 400			183 400
Hongrie	10 000			10 000
Inde	30 887			30 887
Indonésie	92 891			92 891
Irak	54 900			54 900
Irlande	137 880			137 880
Islande	45 000			45 000
Israël	50 100			50 100
Italie	3 000 000			3 000 000
Japon	1 443 319			1 443 319
Jordanie	59 594			59 594
Koweït	100 000	100 000	200 000	
Liban	253			253
Liechtenstein	100 000			100 000
Luxembourg	10 570			10 570
Malaisie	31 953			31 953
Mali	952			952
Malte	2 760			2 760
Maroc	24 101			24 101
Mexique	160 682			160 682
Monaco	27 500			27 500
A reporter	26 554 921	29 960	1 133 640	27 718 521

(en francs suisses)

STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN						Total des contributions en espèces	Prestations en nature et/ou en services
Europe	Afrique	Asie et Pacifique	Moyen-Orient	Amérique latine	Total		
1 580 000	5 272 670	6 699 400	3 596 837	2 407 800	17 976 707	29 960 18 952 407 32 100 316 000 51 728	4 828 496
	1 740 814	1 636 801	335 540		3 713 155 117 143	4 346 251 314 768 158 000	
	117 143	170 697	171 029		341 726	977 252 8 492 4 000 20 000 14 851	3 000 000
	4 133 208	1 149 095	691 659	770 556	6 744 518	8 419 710 31 600 710 000 27 000 130 958 246 000 47 115	
	3 229 850	3 307 800	1 050 450	894 000	8 482 100	9 469 917 7 348 760 214	571 043
	30 095 700	9 435 000	3 280 000	2 829 221	45 639 921	57 951 921	6 315 088
	3 574 705	1 712 237	999 030	1 139 987	7 425 959	8 157 916	1 066 623
	1 046 000	1 549 000	523 000	653 750	3 771 750	5 079 250	9 879 000
		5 122	71 669		71 669 5 122	183 400 10 000 30 887 92 891 54 900	
	4 100 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	7 700 000	209 549	
	360 000	18 196 750	2 513 750	291 250	22 941 750	50 122 50 100	
	1 021 828	244 598			1 266 426	100 000 1 276 996 31 953 952 2 760 24 101 160 682 27 500	12 686
1 580 000	54 691 918	45 306 500	14 432 964	10 186 564	126 197 946	153 916 467	25 672 936

(en francs suisses)

PAYS		STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE			
		Contributions régulières pour 1989	Autres contributions	Contributions aux années antérieures	Total
	Report	26 554 921	29 960	1 133 640	27 718 521
Myanmar		17 000			17 000
Népal		3 000			3 000
Nigéria		8 500	22 000	8 550	39 050
Norvège		467 061			467 061
Nouvelle-Zélande		177 625			177 625
Pays-Bas		716 295			716 295
Philippines		70 367			70 367
Pologne		60 000			60 000
Portugal		145 000			145 000
Qatar		5 000		75 000	75 000
République démocratique allemande		680 492			680 492
Royaume-Uni		15 800			15 800
Saint-Marin		34 192			34 192
Salvador		1 600			1 600
São Tomé et Príncipe		16 992			16 992
Seychelles		8 492			8 492
Singapour		7 992			7 992
Saint-Vincent et Grenadines		1 256 913			1 256 913
Suède		45 000 000			45 000 000
Suisse		7 900			7 900
Syrie		2 578			2 578
Tchad		100 000			100 000
Tchécoslovaquie		24 803			24 803
Thaïlande		5 247			5 247
Togo		11 487		4 990	10 237
Tonga		1 536		6 867	18 354
Trinité-et-Tobago		13 950			13 950
Tunisie		16 000			16 000
Ukraine		130 000			130 000
U. R. S. S.		65 873			65 873
Venezuela		17 092			17 092
Zimbabwe				(1 397 375)	(1 397 375)
Moins contributions attendues au 31 décembre 1988 .					
	TOTAL GOUVERNEMENTS	75 609 516	51 960	(134 136)	75 527 340
	ORGANISATIONS SUPRANATIONALES				
C. E. E., aide alimentaire					
C. E. E., aide d'urgence					
O. N. U., diverses agences de l'					
	TOTAL ORGANISATIONS SUPRANATIONALES				
	SOCIÉTÉS NATIONALES				
Afrique du Sud		10 741		9 466	20 207
Allemagne, République fédérale d'		526 719	51 030		577 749
Australie		166 146			166 146
	A reporter	703 606	51 030	9 466	764 102

(en francs suisses)

STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN						Total des contributions en espèces	Prestations en nature et/ou en services
Europe	Afrique	Asie et Pacifique	Moyen-Orient	Amérique latine	Total		
1 580 000	54 691 918	45 306 500	14 432 964	10 186 564	126 197 946	153 916 467	25 672 936
						17 000	
						3 000	
						39 050	
						177 625	
						7 792 051	
						70 367	
						60 000	
						165 000	
						75 000	
						5 000	
						12 413 692	26 518
						15 800	
						34 192	
						1 600	
						16 992	
						8 492	
						7 992	
						29 251 593	
						71 901 403	1 350 293
						7 900	
						2 578	
						100 000	
						24 803	
						10 237	
						18 354	
						1 536	
						13 950	
						16 000	
						130 000	
						65 873	
						17 092	
						(1 397 375)	
1 580 000	93 863 071	63 230 010	25 825 213	20 067 334	204 565 628	280 092 968	27 049 747
	5 367 664	18 889	62 052	485 864	5 934 469	5 934 469	7 172 213
	21 906 016	3 101 108	3 214 039		28 221 163	28 221 163	519 490
	27 273 680	3 119 997	3 276 091	485 864	34 155 632	34 155 632	7 691 703
18 284	187 380	164 700	168 300	104 517	624 897	20 207	
	30 851	14 564	15 315	1 585	80 599	1 202 646	1 636 372*
						246 745	573 059
18 284	218 231	179 264	183 615	106 102	705 496	1 469 598	2 209 431

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

(en francs suisses)

PAYS	Report	STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE			
		Contributions régulières pour 1989	Autres contributions	Contributions aux années antérieures	Total
		703 606	51 030	9 466	764 102
Autriche		53 025			53 025
Bahamas		3 535			3 535
Barbade		700			700
Belgique		65 044			65 044
Bulgarie		6 250			6 250
Cameroun		2 138			2 138
Canada		88 798			88 798
Cap-Vert		685			685
Chili		8 484			8 484
Chine		102 516			102 516
Colombie		25 452			25 452
Corée, République de		55 146			55 146
Danemark		63 630			63 630
Espagne		166 146	116 856	7 860	283 002
Ethiopie		8 484			16 344
Fidji		2 121			2 121
Etats-Unis d'Amérique		560 000			560 000
Finlande		18 900			18 900
France		258 057			258 057
Grèce		20 000			20 000
Haiti		5 165			5 165
Honduras		6 565			6 565
Hongrie		5 000			5 000
Inde					
Indonésie		15 554			15 554
Iran		21 231			21 231
Irlande		12 726			12 726
Islande		10 000			10 000
Italie		133 100			133 100
Japon		537 324			537 324
Kenya		781		839	1 620
Lesotho		1 000			1 000
Libye		8 500			8 500
Liechtenstein		7 500			7 500
Luxembourg		24 745			24 745
Malaisie		7 070			7 070
Maurice		1 038			1 038
Monaco		15 554	16 306		31 860
Mongolie		1 000			1 000
Népal		1 000			1 000
Nigéria		3 600			3 600
Norvège					
Nouvelle-Zélande		30 401			30 401
Ouganda					
Pakistan		12 726			12 726
Papouasie-Nouvelle-Guinée		2 121			2 121
Paraguay		1 000			1 000
	A reporter	3 077 418	184 192	18 165	3 279 775

(en francs suisses)

STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN						Total des contributions en espèces	Prestations en nature et/ou en services
Europe	Afrique	Asie et Pacifique	Moyen-Orient	Amérique latine	Total		
18 284	218 231	179 264	183 615	106 102	705 496	1 469 598	2 209 431
	100 000	70 000	20 000	60 000	250 000	303 025	3 867 617*
				40 800		3 535	
						700	
						105 844	1 569 273*
						6 250	20 588
						2 138	
13 377	202 248	265 487	42 124	48 191	571 427	660 225	950 893
						685	
						8 484	
						102 516	
						25 452	
						55 146	
						63 630	3 258 513
						283 002	183 749
						16 344	
						2 121	
						15 554	
						21 231	
						12 726	56 628
						10 000	341 705
						133 100	1 691 831*
162 672	599 160	500 434	224 695	33 812	1 520 773	2 058 097	898 292
						1 620	
						1 000	
						8 500	
						47 500	
	12 000	20 000	20 000		40 000	42 835	
			6 090		18 090	7 070	
						1 038	
	15 000		5 000		20 000	51 860	
						1 000	
						1 000	
						3 600	
		48 354	48 009	46 800	143 163	143 163	2 229 517
		1 924			1 924	32 325	
						171	
	171					12 726	
						2 121	
						1 000	922 345
194 333	1 737 391	1 102 000	1 805 993	585 905	5 425 622	8 705 397	31 973 248

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

(en francs suisses)

PAYS	STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE			
	Contributions régulières pour 1989	Autres contributions	Contributions aux années antérieures	Total
Report	3 077 418	184 192	18 165	3 279 775
Pays-Bas	116 500			116 500
Pologne	33 936			33 936
Portugal	16 968			16 968
Qatar	3 535			3 535
République démocratique allemande	10 000			10 000
Royaume-Uni	247 452			247 452
Rwanda	2 121			2 121
Soudan	2 731			2 731
Suède	132 210			132 210
Suisse	84 134			84 134
Surinam	696			696
Syrie	10 868			10 868
Tchécoslovaquie	8 000			8 000
Thaïlande	39 592			39 592
Togo	475			475
Tunisie	2 000			2 000
Turquie				
U. R. S. S.	50 000			50 000
Uruguay	1 000			1 000
Viet Nam	4 242			4 242
Yougoslavie	5 000		5 000	10 000
Zambie	2 121			2 121
L. S. C. R. et diverses Sociétés nationales				
Moins contributions attendues au 31 décembre 1988 .			(800)	(800)
TOTAL SOCIÉTÉS NATIONALES	3 850 999	184 192	22 365	4 057 556
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Alberta, province d'				
Appenzell Rhodes Ext., canton d'				
Bellinzona, ville de				
Berne, canton de				
Burgdorf, commune de				
Fribourg, canton de				
Genève, canton de				
Genève, ville de				
Locarno, ville de				
Lugano, ville de				
Paris, ville de				
Seine et Marne, département de				
Vandoeuvres, commune de				
Zürich, ville de				
TOTAL COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
SOURCES PRIVÉES				
TOTAL GÉNÉRAL	79 460 515	271 997	(111 771)	79 620 741

* Les dons en nature/services pour l'action Roumanie évalués selon estimation.

** Des dons en services pour un montant de 22 112 Frs ont été faits en faveur du budget siège.

(en francs suisses)

STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN						Total des contributions en espèces	Prestations en nature et/ou en services
Europe	Afrique	Asie et Pacifique	Moyen-Orient	Amérique latine	Total		
194 333	1 737 391	1 102 000	1 805 993	585 905	5 425 622	8 705 397	31 973 248
	215 724	50 000			265 724	382 224	2 079 179
			310 000		310 000	33 936	328 572*
	797 685	72 110	96 000		965 795	16 968	
						313 535	
	317 051		506 458	392 897	1 216 406	10 000	357 000*
			200 000		200 000	1 213 247	2 676 255
						2 121	
						2 731	
						1 348 616	3 432 659
						284 134	1 720 516
						696	
						10 868	
						8 000	200 010*
						39 592	
						475	
						2 000	
							62 609
						50 000	1 001 000*
						1 000	
						4 242	
						10 000	505 208
						2 121	
						(800)	3 273
194 333	3 067 851	1 224 110	2 918 451	978 802	8 383 547	12 441 103	44 339 529**
	17 827	17 826	17 826	17 826	71 305	71 305	
	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	20 000	
	1 250	1 250	1 250	1 250	5 000	5 000	
	12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	50 000	
	250				250	250	
	7 500	7 500	7 500	7 500	30 000	30 000	
	1 500 000	500 000			2 000 000	2 000 000	
	62 500	62 500	62 500	62 500	250 000	250 000	
	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000	10 000	
	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	20 000	
			254 000		254 000	254 000	
			13 075		13 075	13 075	
	5 000				5 000	5 000	
	62 500	62 500	62 500	62 500	250 000	250 000	
	1 681 827	676 576	443 651	176 576	2 978 630	2 978 630	
48 397	896 259	1 281 612	1 314 871	141 175	3 682 314	3 718 159	181 539
1 822 730	126 782 688	69 532 305	33 778 277	21 849 751	253 765 751	333 386 492	79 262 518

MOUVEMENT DES ACTIONS À FINANCEMENT SPÉCIAL EN 1989

(en francs suisses)

ACTIONS À FINANCEMENT SPÉCIAL	MOUVEMENT FINANCIER					PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SOLDES REPORTÉS AU 01.01.89	TRANSFERTS	RECETTES*	DÉPENSES	SOLDES À REPORTER AU 31.12.89	
EUROPE					1 179 174	21 980 552
Actions excédentaires			1 822 729	643 555	1 179 174	
Actions déficitaires					878 393 (20 566 801)	42 957 732
AFRIQUE	7 794 155				(19 688 408)	
Actions excédentaires	7 794 155	1 048 480	130 953 866	159 484 909	7 923 334 (725 140)	7 972 544
Actions déficitaires					7 198 194	
ASIE ET PACIFIQUE	923 470 (3 115 379)	(78 755)	73 934 610	64 465 752	232 500 (555 887)	2 269 367
Actions excédentaires	(2 191 909)				(323 387)	
Actions déficitaires	1 113 311	1 496 476	37 166 698	40 099 872	124 804 (1 230 763)	4 060 211
MOYEN-ORIENT					(1 105 959)	
Actions excédentaires	1 113 311					
Actions déficitaires	1 089 716	(337 492)	22 129 212	23 987 395	10 338 205 (23 078 591)	
AMÉRIQUE LATINE	1 089 716					
Actions excédentaires	1 089 716					
Actions déficitaires						
TOTAL	10 920 652 (3 115 379)	7 805 273	2 128 709	266 007 115	288 681 483	(12 740 386)
						79 240 406

* y compris attribution du budget «siège» de Fr.s. 9 300 000.

FONDS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE C.I.C.R.

FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 1 460 158)	1 619 265	Capital inaliénable	1 391 628
Banques	63 826	Réserve inaliénable:	335 548
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	44 492	Excédent de dépenses reporté	(423)
	1 727 583		1 726 753
		Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant	830
			1 727 583

COMPTE DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES	Fr.s.	RECETTES ET/OU PRODUITS	Fr.s.
Frais bancaires	175	Revenus des titres	53 798
Droits de garde	1 220	Intérêts bancaires	1 655
Honoraires de révision	830		
Honoraires	6 500		
Frais d'achat/vente de titres	7 869		
Pertes nettes s/ventes de titres	39 282		
	55 876		55 453

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1989	423
	423

CONSTITUTION

1^{er} mai 1931

BUT

Aider le Comité international de la Croix-Rouge à déployer, en toute indépendance, les activités humanitaires qu'il exerce, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le cadre de ses statuts.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de:

- deux membres nommés par le Conseil fédéral suisse,
- deux membres nommés par la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- trois membres désignés par le Comité international de la Croix-Rouge, dont un, au moins, choisi parmi les plus importants donateurs.

FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF

	Fr.s.
Obligations	55 000
Actions et bons de participation (prix d'acquisition)	46 692
	101 692
Banques	8 126
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	3 187
	113 005

PASSIF

	Fr.s.
Capital inaliénable	100 000
Réserve libre pour fluctuation de cours des titres	18 470
Excédent des dépenses reportées	(4 505)
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1989	(1 740)
Total des fonds propres	112 225
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	780
	113 005

COMPTE DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Honoraires de révision	780
Droits de garde et frais bancaires	65
Frais d'achats/ventes de titres	315
Perte sur ventes de titres	4 934
	6 094

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres et intérêts bancaires	4 354
	4 354

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1989	1 740
	1 740

CONSTITUTION

En 1890, à l'initiative du CICR, afin de perpétuer le souvenir de l'Impératrice Augusta, épouse de Guillaume I^e, qui œuvra en faveur des blessés militaires.

BUT

A subi différentes évolutions au cours des années.

Toutefois, au cours de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Istamboul en septembre 1969, il a

été décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les revenus du Fonds Augusta seraient affectés au Fonds de la Médaille Florence Nightingale. Cette décision a été confirmée lors de la XXII^e Conférence tenue en 1973 à Téhéran.

ORGANE DIRIGEANT

Vu la décision ci-dessus, en principe le même que pour le Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 83 805)	92 159	Capital		25 000
Stock de médailles	5 867	Réserve:		
Banques	3 392	Solde reporté de l'exercice précédent	84 275	
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	1 431	Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1989	(9 613)	74 662
	<u>102 849</u>	CICR, compte courant		3 187
				<u>102 849</u>

COMpte DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

Remise de médailles, frais d'expédition et d'impression de circulaires	9 733
Frais d'achats/ventes de titres et divers	388
Honoraires de révision	830
Droits de garde et frais bancaires	62
Perte sur ventes de titres	3 500
	<u>14 513</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

Fr.s.	Fr.s.
Revenus des titres, intérêts bancaires	4 600
Gains sur achat de titres	300
	<u>4 900</u>

RÉSULTAT

Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1989, viré à la Réserve	9 613
	<u>9 613</u>

CONSTITUTION

Conformément au vœu exprimé par la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Londres en 1907, et à la décision prise par la IX^e Conférence, tenue à Washington en 1912, un Fonds a été constitué par contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Le règlement a été révisé lors de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto, en 1952.

BUT

Les revenus de ce Fonds sont destinés à la distribution d'une médaille, appelée «Médaille Florence Nightingale», frappée en l'honneur de l'œuvre et de la vie de Florence Nightingale.

La médaille est destinée aux infirmières et aux auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge qui se seront distinguées d'une façon exceptionnelle, en temps de paix ou de guerre.

Elle est décernée, tous les deux ans, par le CICR, sur la base des propositions faites par les Sociétés nationales.

La médaille est accompagnée d'un diplôme sur parchemin.

Il ne peut être distribué chaque fois que 36 médailles.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission composée de:

- trois représentants du CICR,*
- un représentant de la L. S. C. R.*

FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

(exprimé en dollars USA)

ACTIF

	US. \$
Titres en portefeuille (valeur boursière: US\$ 2 548 003)	2 303 616
Placements	522 083
Débiteurs	14 977
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	13 357
Banques	20 393
	<hr/> <u>2 874 426</u>

PASSIF

	US. \$	US. \$
Fortune du Fonds	1 395 409	
Provision pour variations du portefeuille:		
— Solde reporté de l'exercice précédent	965 448	
— Résultat des opérations sur titres	65 423	1 030 871
		<hr/> 2 426 280
Fonds de réserve pour attributions futures		150 946
Résultat à affecter:		
— Solde reporté de l'exercice 1988	140 053	
— Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989	157 147	297 200
		<hr/> <u>2 874 426</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	US. \$
Frais sur achats et ventes de titres	27 015
Commissions et frais bancaires	329
Droits de garde	2 731
Honoraires de révision	2 346
Attribution à la provision pour variations sur portefeuille	65 423
	<hr/> <u>97 844</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	US. \$
Revenus des titres et placements	146 513
Intérêts bancaires	2 159
Gain net sur achats et ventes de titres	92 438
Produits divers	572
Gain net sur cours des monnaies	13 309
	<hr/> <u>254 991</u>

RÉSULTAT

	US. \$
Excédent des recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989, viré au Compte de résultat à affecter	<u>157 147</u>
Solde bénéficiaire du Compte de résultat à affecter	
Solde reporté de l'exercice précédent	226 336
Affectation des revenus 1988, décidée par le Conseil du Fonds Benedict	(86 283)
	<u>140 053</u>
Excédent des recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989	157 147
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1989, à affecter	<u>297 200</u>

CONSTITUTION

1er février 1968.

BUT

Les revenus du Fonds doivent être affectés à l'exécution d'actions d'assistance aux victimes des conflits

armés, conformément aux volontés exprimées par Miss Benedict.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission de trois personnes désignées par le CICR.

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 2 218 682)	2 349 430	Capital:		
Placements à terme	385 000	Solde reporté de l'exercice précédent	2 674 533	
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	28 461	Excédent des recettes par rapport aux dépenses au 31 décembre 1989	46 729	<hr/>
Banques	12 249	Total des fonds propres	2 721 262	
	<hr/> <hr/>	Rente à verser	45 975	
	<hr/>	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	7 903	
	<hr/>		<hr/>	
	<hr/>		2 775 140	

COMpte DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Allocations	91 601
Droits de garde et frais bancaires	3 568
Honoraires de révision	1 530
Autres frais	2 603
	<hr/>
	99 302

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres et comptes courants	145 506
Gain sur achat/vente d'obligations	525
	<hr/>
	146 031

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de recettes par rapport aux dépenses au 31 décembre 1989	46 729
	<hr/>

CONSTITUTION

Décision Assemblée du 19.12.1974.

BUT

Aider, au moyen de cures de repos et de convalescence, le personnel permanent ou temporaire, notamment les délégués, infirmiers ou infirmières des institutions internationales ou nationales de la Croix-Rouge, qui auront payé de leur personne au cours de leur travail, d'opérations de guerre ou de catastrophes et qui seront de ce fait dans une situation difficile ou atteints dans leur santé.

Des allocations peuvent être également accordées aux familles des collaborateurs qui ont perdu la vie dans les mêmes circonstances.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de:

- deux représentants de la famille,
- un représentant de la L. S. C. R.,
- deux représentants du CICR.

FONDS OMAR EL MUKTAR

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989 (exprimé en dollars USA)

ACTIF

	US. \$
Titres en portefeuille (valeur boursière US\$ 765 376)	775 802
Banques	20 974
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	667
	<u>797 443</u>

PASSIF

	US. \$
Capital	650 000
Comité international de la Croix-Rouge, Genève	147 443
	<u>797 443</u>

COMpte DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	US. \$
Frais sur achats et ventes de titres	3 248
Droits de garde	610
Honoraires révision fiduciaire	1 429
Perte sur cours de monnaies	8 076
	<u>13 363</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	US. \$
Revenus des titres et placements	46 475
Intérêts bancaires	1 154
Gain net sur achats et ventes de titres	30 308
	<u>77 937</u>

RÉSULTAT

	US. \$
Excédent de recettes par rapport aux dépenses affecté au CICR selon article 2 du règlement	<u>64 574</u>

CONSTITUTION

*Selon décision N° 5 du Conseil exécutif du 20.11.80,
confirmée par l'Assemblée de décembre 1980.*

BUT

A partir d'un fonds en dollars, constitué par une ou plusieurs donations faites par les Autorités de la Jamahiriya

arabe libyenne, affecter les revenus au financement des activités générales de protection et d'assistance du CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil de trois membres formé de trois représentants du CICR.

FONDS PAUL REUTER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF

	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 226 450)	250 000
Banques	5 461
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	2 217
	<u>257 678</u>
	<u><u>257 678</u></u>

PASSIF

	Fr.s.	Fr.s.
Capital initial	200 000	
Compte de résultat:		
Solde reporté de l'exercice précédent	28 301	
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989	<u>12 469</u>	40 770
Comité international de la Croix-Rouge, Genève, compte courant		16 908
		<u>16 908</u>
		<u><u>16 908</u></u>
	<u>257 678</u>	<u>257 678</u>
	<u><u>257 678</u></u>	<u><u>257 678</u></u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Honoraires de révision	580
Droits de garde et frais bancaires	262
Frais d'achats/ventes de titres	471
	<u>1 313</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres et placements	11 936
Intérêts bancaires	1 521
Gain sur achat obligations	325
	<u>13 782</u>

RÉSULTAT

Fr.s.

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989	12 469
	<u>12 469</u>

CONSTITUTION

Selon décision N° 1 du Conseil exécutif du 06.01.1983.

BUT

A partir d'un fonds initial constitué par le don du Professeur Paul Reuter de Fr.s. 200 000.—, (reçu au titre du Prix Balzan) et qui peut être augmenté par des dons et legs,

— utiliser les revenus pour encourager et promouvoir la connaissance et la diffusion du droit international humanitaire,

— et attribuer tous les deux ans un prix à cet effet pour couronner une œuvre, aider à réaliser un projet, ou rendre possible une publication.

ORGANE DIRIGEANT

- Une Commission composée d'un membre désigné par le Comité, qui la préside, et de deux collaborateurs (trices) du CICR désignés par la Direction,*
- en plus, deux personnalités choisies par la Commission, en dehors du CICR, et qui forment avec elle le Jury du Prix Paul Reuter.*

FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1989

ACTIF

	Fr.s.
Titres en portefeuille (valeur boursière: Fr.s. 2 196 156)	1 965 258
Placements	74 850
Administration fédérale des contributions, impôt anticipé à récupérer	7 971
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	170 105
Banques	48 009
	<u>2 266 193</u>

PASSIF

	Fr.s.	Fr.s.
Capital initial	1 000 000	
Compte de résultat:		
Solde reporté de l'exercice précédent	(14 304)	
Excédent des recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1989	1 067 327	1 053 023
Total des fonds propres	2 053 023	
Fonds réservés (projet Viet Nam)	213 170	
	<u>2 266 193</u>	<u>2 266 193</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1989

DÉPENSES ET/OU CHARGES

	Fr.s.
Frais d'achats/ventes de titres et autres frais bancaires	8 878
Droits de garde	1 674
Honoraires	1 730
Pertes sur ventes de titres	32 227
	<u>44 509</u>

RECETTES ET/OU PRODUITS

	Fr.s.
Dons divers	862
Revenus des titres	91 183
Intérêts bancaires	884
Gains sur ventes de titres	18 907
Attribution du Comité international de la Croix-Rouge sur résultat 1988	1 000 000
	<u>1 111 836</u>

RÉSULTAT

	Fr.s.
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice	<u>1 067 327</u>

CONSTITUTION

Selon décision N° 2 de l'Assemblée des 19/20.10.83.

BUT

- Permettre la réalisation de projets durables en faveur des personnes handicapées, en particulier par la création d'ateliers de fabrication de prothèses/orthèses, d'adaptation et de rééducation professionnelle,
- participer de cette manière à des réalisations non seulement du CICR et de Sociétés nationales, mais aussi d'autres organismes qui agissent selon les critères CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de six personnes du CICR, soit:

- un membre du Comité, qui préside,
- le médecin-chef,
- un représentant du Département des Finances et de l'Administration,
- le responsable des programmes d'aide aux handicapés à la Division générale médicale,
- un représentant désigné par le Directeur des Opérations.

ATAG Fiduciaire Générale SA

MEMBRE D'ERNST & YOUNG INTERNATIONAL

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

sur l'exercice 1989
à l'assemblée du

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, Genève

Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle de votre association, nous avons vérifié, en conformité des dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1989.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte cumulé des dépenses/charges et recettes/produits de l'exercice concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Nous signalons que le compte cumulé des dépenses/charges et recettes/produits de l'exercice comporte une colonne qui indique les prestations en nature et services reçus par le CICR. Il s'agit là de renseignements statistiques, tenus hors comptabilité, sur lesquels nous n'avons effectué aucune vérification.

Genève, le 15 juin 1990

ATAG Fiduciaire Générale SA

